



JUILLET 2021

**LATOUR CAPITAL**  
OPERATIONAL EQUITY

RAPPORT ESG 2020

DISCLAIMER

*Le présent document a été établi à l'attention exclusive des Investisseurs des fonds de Latour Capital.*

*Ce document est communiqué à titre strictement confidentiel.*

*Ce document a été préparé en collaboration avec la société de conseil SIRSA sur la base des informations communiquées par Latour Capital et ses participations, sur l'année 2020.*

**Table des matières**

<b>I. Introduction</b> .....	3
<b>II. Présentation de Latour Capital</b> .....	5
<b>III. Les engagements de Latour Capital en faveur de l'investissement responsable</b> .....	6
a. Une décennie d'intégration progressive de l'ESG .....	6
b. Une gouvernance ESG claire, identifiée et partagée.....	7
c. Engagements ESG envers les différentes parties prenantes et réalisations 2020 .....	8
<b>V. Vision consolidée des enjeux ESG et de la contribution aux Objectifs du Développement Durable</b> .....	12
<b>VI. Performance ESG 2020 du portefeuille</b> .....	15
<b>Annexes</b> .....	22
Détail des enjeux ESG matériels pour chaque participation selon le référentiel SASB .....	22
Conformité à l'Art 173-VI de la loi TECV .....	24

## I. Introduction

**Latour Capital**, en tant qu'investisseur professionnel, conçoit son rôle comme celui d'un catalyseur d'accélération et de transformation. Nous sommes également convaincus que la performance des entreprises que nous accompagnons ne peut pas s'entendre de manière déconnectée de l'impact qu'elles génèrent sur l'environnement, sur leurs collaborateurs et sur la société en général. Par conséquent, nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'actionnaire de veiller à la soutenabilité de leurs modèles économiques. Le respect des Hommes et de l'Environnement doit être présent à chaque phase de notre métier. Aussi, nous veillons constamment à ce que les thématiques ESG trouvent leur place dans la stratégie financière et opérationnelle des sociétés que nous soutenons. Fidèles à notre esprit entrepreneurial, nous sommes persuadés que cet état d'esprit responsable est créateur de valeur sur la durée.

Notre attachement à ces enjeux ESG nous a naturellement conduit à prendre de nouveaux engagements publics en 2020 : Latour Capital est désormais signataire de la Charte Parité de France Invest qui vise à promouvoir la parité femmes-hommes, dans notre équipe comme au sein des entreprises de notre portefeuille. Nous avons également adhéré à l'Initiative Climat International en 2021.

Nous continuons de progresser vers une intégration plus profonde des thématiques ESG dans notre métier. Ce rapport a pour but de vous présenter nos principales réalisations ainsi que celles de nos participations en matière d'ESG sur l'année 2020.

Tout d'abord, afin de s'assurer que Latour Capital se donne les moyens de ses ambitions, nous avons renforcé nos ressources internes. L'équipe ESG, supervisée par Didier Gaudoux, est désormais constituée de 3 personnes : deux membres de l'équipe d'investissement, rejoints par une responsable de fonctions transverses. Cette équipe mixte a pour but de s'assurer du caractère engageant et pragmatique des procédures ESG que nous mettons en place, à la fois au niveau de la société de gestion, mais également dans le cadre de la stratégie opérationnelle déployée par nos sociétés en portefeuille.

Au-delà d'un travail d'harmonisation et de formalisation des procédures, de nouvelles initiatives ont vu le jour en 2020. Par exemple, nous avons tenu à renforcer la place accordée à l'ESG dans nos dialogues avec les équipes de management que nous accompagnons. Désormais, il est obligatoire de débattre des réalisations ESG de nos sociétés a minima tous les trimestres au cours des conseils d'administration / de surveillance. A la fin de chaque exercice, et pour chaque participation, ces discussions viennent alimenter le bilan ESG de l'année, qui sert de base de travail pour le plan d'actions de l'année à venir. Notre attachement à améliorer réellement les indicateurs de durabilité se reflète jusqu'à nos choix de structuration : dans le cadre de l'investissement dans Santiane<sup>1</sup>, nous avons mis en place un financement dont le coût est amené à diminuer en fonction des progrès ESG de la société.

---

<sup>1</sup> Note : ce type de schéma de structuration a également été utilisé dans le cadre de notre investissement dans Omni-Pac

*De même, nous avons accentué la responsabilisation de nos équipes de management sur le thème de l'ESG, tout d'abord en nommant un référent dédié à ces sujets parmi les cadres dirigeants de chacune de nos participations. Nous avons poursuivi cet effort en conditionnant désormais systématiquement la rémunération variable de nos dirigeants à un certain nombre de critères ESG, personnalisés selon les enjeux spécifiques de l'entreprise (e.g. accidentologie, initiatives de réduction des émissions de CO2 etc.).*

*Entretenir un dialogue de qualité avec nos investisseurs étant une part cruciale de notre métier, Latour Capital attache une attention particulière à la transparence en ce qui concerne ses réalisations ESG. Depuis plusieurs années, un travail significatif a été effectué dans cette direction : la thématique ESG est désormais obligatoire lors de notre Assemblée Générale comme dans nos rapports annuels. Par ailleurs, Latour Capital est toujours engagé à mettre à disposition annuellement un rapport ESG dédié, qui a vocation à être constamment amélioré. En effet, l'édition 2020 que vous vous apprêtez à lire a été enrichie d'une analyse plus profonde sur le portefeuille : les Objectifs de Développement Durable auxquels contribue chaque participation sont désormais clairement identifiés. Un travail a également été effectué afin de présenter une vision globale des enjeux de notre portefeuille, selon la méthodologie préconisée par le référentiel SASB.*

*L'année 2020 a en outre été marquée par la prise de nouvelles initiatives sur le plan de la transparence. Latour Capital a systématisé l'envoi annuel de questionnaires ESG à ses participations, afin de pouvoir effectuer un suivi rigoureux, détaillé, et quantitatif de leurs progrès dans le domaine. Grâce à cette nouvelle procédure, Latour Capital se prépare à l'entrée en vigueur du reporting SFDR "incidences négatives sur les facteurs de durabilité", actuellement prévue pour 2023.*

*Avec l'application du règlement SFDR, 2021 promet d'être une année de profonde transformation pour notre métier en général et pour Latour Capital en particulier. Aussi, nous continuons d'œuvrer quotidiennement dans le sens d'une meilleure transparence et d'une meilleure intégration de l'ESG au cœur de notre métier d'investisseur. De nouveaux jalons ont récemment été posés, postérieurement à la date de clôture de l'exercice 2020. Par exemple, nous projetons d'organiser au deuxième semestre 2021 une réunion de travail entre les référents ESG de toutes nos participations afin de créer une "communauté ESG" visant à favoriser le partage des meilleures pratiques. De même, plusieurs de nos sociétés ont pris l'initiative en 2020 de réaliser leur bilan carbone, et nous travaillons déjà à systématiser ce travail sur l'intégralité de notre portefeuille. Enfin, nous sommes actuellement en train de mettre en place un schéma pour intégrer des critères liés à la performance ESG de l'équipe dans la rémunération de tous les collaborateurs de Latour Capital.*

*Fiers des initiatives que nous avons entreprises au fil des dernières années, nous sommes également conscients des progrès qu'il nous reste à réaliser. Nous travaillons actuellement à une nouvelle feuille de route ESG pour être chaque année plus responsable.*

**Cédric Bannel**

**Philippe Leoni**

**Didier Gaudoux**

**Maxime Gutton**

## II. Présentation de Latour Capital

### Une équipe expérimentée au profil entrepreneurial et opérationnel

Depuis maintenant 10 ans, Latour Capital soutient des entreprises dans leur développement et leur croissance. Fondée par Cédric Bannel, Philippe Leoni et Alain Madelin, Latour Capital a su se construire une identité entrepreneuriale et innovante, à laquelle s'ajoute une vision opérationnelle forte, fondée sur l'expérience multisectorielle de ses dirigeants.

Désormais rejointe par deux nouveaux associés, Didier Gaudoux et Maxime Gutton, qui apportent respectivement une solide expertise industrielle et un savoir-faire transactionnel de premier plan, l'équipe dirigeante de Latour Capital met son ADN entrepreneurial, son expertise opérationnelle, et ses réseaux de contacts au service du développement des sociétés accompagnées.

L'équipe est aujourd'hui composée de 18 professionnels.

### Stratégie d'investissement

Latour Capital est une société de gestion indépendante, active sur le segment mid et large cap du capital investissement français et dédiée à des opérations de capital-développement ou de LBO dans des sociétés de croissance. Nos secteurs d'activités cibles sont l'industrie, les services aux entreprises et le numérique.

### Les chiffres-clefs de Latour Capital

Latour Capital gère aujourd'hui c. 1 600 M€ d'actifs, répartis à travers trois fonds principaux :

Latour Capital I	Latour Capital II	Latour Capital III
(115 M€)	(306 M€)	(827 M€)
levé en 2012 et intégralement investi dans 7 sociétés entre 2011 et 2015	levé en novembre 2015 et intégralement investi dans 6 sociétés entre 2015 et 2019	levé en novembre 2020 et investi dans 2 sociétés avant la fin de l'exercice 2020 (et 3 sociétés supplémentaires depuis la fin de l'exercice 2020, soit 5 sociétés à la date de publication de ce rapport).

Quatre fonds de co-investissement complètent ces actifs sous gestion, pour un montant total de 395 M€ supplémentaires.

Les 11 sociétés en portefeuille pour la période du rapport sont les suivantes :

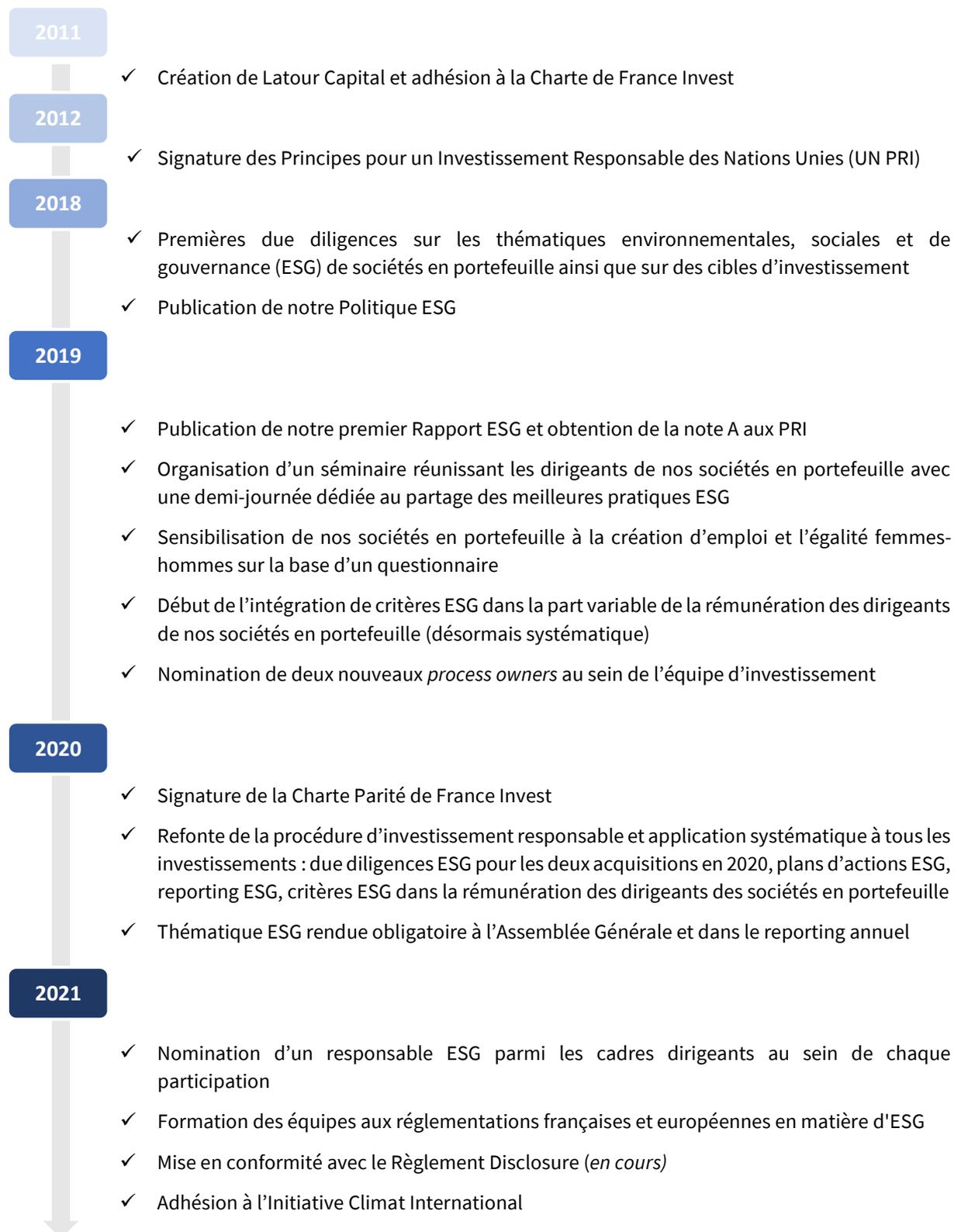


Début 2021, Latour a également investi dans trois sociétés, qui ne sont pas présentées dans les données consolidées pour 2020. Kandelium fait cependant l'objet d'une analyse détaillée en p.38.



### III. Les engagements de Latour Capital en faveur de l'investissement responsable

#### a. Une décennie d'intégration progressive de l'ESG



## b. Une gouvernance ESG claire, identifiée et partagée



Cédric Bannel  
*Associé Fondateur*



Didier Gaudoux  
*Associé*

Notre démarche ESG est portée et animée par deux de nos associés : Cédric Bannel, associé-fondateur de Latour Capital et Didier Gaudoux, associé.

La concrétisation de la démarche ESG sous forme de procédures est animée par une équipe associant deux investisseurs (Caroline Ballaloud et Antoine Bonnefous) et la Secrétaire Générale, Carole Sappia-Bonnetti, dont les responsabilités au sein de Latour Capital sont transverses. Cette

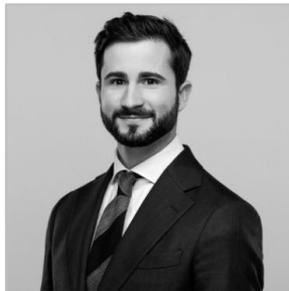
équipe de 3 personnes est assistée par le Directeur Financier, Camille Defaye, qui est notamment chargé de communiquer les réalisations ESG de Latour Capital auprès de nos investisseurs.

Le choix d'avoir constitué une équipe ESG mixte, mêlant fonctions centrales et membres de l'équipe d'investissement, a pour but de s'assurer que l'ESG trouve sa place au cœur de la stratégie d'investissement, à la fois dans le cadre de nos comités internes, mais surtout dans la stratégie financière et opérationnelle mise en œuvre sur le long-terme au sein des sociétés du portefeuille.

Au-delà de la définition de la stratégie ESG de Latour Capital et des procédures internes permettant de la concrétiser, cette équipe est chargée de former les collaborateurs de Latour afin de contrôler la bonne mise en œuvre de la politique ESG au niveau des sociétés en portefeuille.



Caroline Ballaloud  
*Chargée d'Affaires Senior*



Antoine Bonnefous  
*Chargé d'Affaires*



Carole Sappia-Bonnetti  
*Secrétaire Générale*

En effet, il relève du rôle de l'équipe d'investissement de piloter le suivi de la performance ESG au sein de chacune des sociétés en portefeuille et s'assure que le sujet est bien débattu a minima une fois tous les trimestres en conseil de surveillance/administration.

## c. Engagements ESG envers les différentes parties prenantes et réalisations 2020



### Envers les investisseurs

Nous nous engageons à traiter nos investisseurs avec équité et à faire preuve de transparence à leur égard, en leur fournissant des informations claires et justes sur nos pratiques d'investissement et les enjeux ESG tout au long du process d'investissement. Nous nous engageons à leur rendre des comptes sur la performance ESG des sociétés en portefeuille et à les avertir en cas d'incident.

Une procédure a été formalisée afin de décrire les modalités de cette prise en compte, à chaque étape du cycle d'investissement.

Rapport ESG publié  
**annuellement**

Réponse **systematique** aux questionnaires ESG de nos investisseurs

**100%** des 2 sociétés acquises en 2020 ont fait l'objet d'une Due diligence ESG spécifique

Réalisations ESG discutées *a minima*  
**chaque trimestre** au conseil d'administration de nos sociétés

Feuille de route ESG revue  
**annuellement** à la lumière des réalisations de l'année

**Référent ESG** parmi le top management de chacune des sociétés du portefeuille

**78%** des dirigeants des sociétés en portefeuille ont un objectif de rémunération variable conditionné à la performance ESG

**100%** de répondants à notre questionnaire ESG visant à mesurer quantitativement les progrès d'année en année

### Envers les sociétés en portefeuille



Nous mettons notre esprit entrepreneurial au service des dirigeants et nous nous engageons à les accompagner dans leur projet de développement.

En 2020, Latour a notamment accompagné les sociétés en portefeuille sur les thématiques de compliance (loi Sapin II).

Au cours des 12 derniers mois, Latour a également mis en place les procédures pour s'assurer que les thématiques ESG trouvent leur place dans la stratégie mise en œuvre au sein de nos sociétés. L'intégration de la performance ESG parmi les critères déterminant la rémunération variable des dirigeants que nous accompagnons en est un exemple. De même, au début de l'année 2021, Latour a demandé aux sociétés en portefeuille d'identifier un responsable ESG parmi le *top management*, afin de mieux les responsabiliser sur ces enjeux.

Par ailleurs, nous sommes convaincus qu'un partage équilibré de la valeur au sein de nos participations est essentiel, dans la mesure où il favorise l'implication de chacun et contribue à instaurer des relations de confiance entre les actionnaires et les dirigeants. Aussi, lorsque cela est possible, nous sommes favorables à des schémas d'actionnariat salarié étendus dans nos sociétés en portefeuille.

**3 participations sur 8** donnent accès au capital à leurs salariés (hors Codir)

En moyenne, sur ces 3 sociétés, **24%** des salariés sont actionnaires, et **5%** du capital est détenu par ces salariés.



### Envers les collaborateurs

Nos collaborateurs représentent un élément clé de notre projet, aussi leur offrons-nous un cadre professionnel épanouissant et enrichissant, et une formation tout au long de leur carrière.

Nous faisons en sorte d'avoir une organisation de travail ouverte, favorisant l'échange et la communication entre toute l'équipe. Cela se concrétise notamment par des réunions régulières au cours desquelles nous abordons l'ensemble des sociétés en portefeuille, afin que chacun dispose d'un niveau d'information suffisant.

Nous avons mis en place une politique de rémunération dynamique, basée sur un alignement entre intérêts des collaborateurs et intérêts des porteurs de parts. Cette politique s'illustre notamment par un Carried Interest étendu à toute l'équipe de Latour Capital.

L'ensemble des collaborateurs est impliqué dans la prise en compte des critères ESG dans son métier. L'expérience et l'expertise des associés, notamment sur les secteurs industriels et financiers, permet à l'équipe une bonne appréhension des enjeux ESG spécifiques aux sociétés en portefeuille. Afin de développer les compétences des collaborateurs sur l'ESG, des formations ont été dispensées en 2020, notamment sur la réglementation Sapin II (lutte contre la corruption).

Le droit à la déconnexion a été officiellement formalisé par un avenant au contrat de travail de tous les salariés cadres de la société, et des mesures permettant de faciliter le télétravail ont également été mises en place.

Enfin, soucieuse de l'égalité femmes/hommes dans son secteur, Latour a signé la Charte Parité de France Invest, et s'engage ainsi publiquement à mesurer la parité dans ses équipes et dans son portefeuille et faire la promotion de la parité.

**38%** de femmes dans l'équipe

**33%** dans l'équipe d'investissement

*Au 31/12/2020*

L'ambition de cette Charte est d'atteindre 40% de femmes dans les équipes d'investissement et 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030. Le second objectif a déjà été atteint par Latour Capital : la moyenne des femmes dans les comités de direction est de 35 % au niveau du portefeuille.



### Envers la société

Souhaitant avoir un impact sociétal large, nous avons également défini des axes clés en matière de mécénat. À titre d'exemple, nous sommes un mécène régulier des « Petits Princes », association reconnue d'utilité publique accompagnant depuis 30 ans des enfants et adolescents atteints de maladies graves dans la réalisation d'un de leurs rêves.

**40 000€**  
versés en 2020  
**(x2 vs 2019)**



### Envers l'environnement

L'impact environnemental direct de notre activité est limité, néanmoins nous veillons à le réduire. À ce titre, nous avons mis en place un système de tri des déchets et cherchons à limiter l'empreinte carbone liée à nos déplacements.

Par ailleurs, nous avons totalement supprimé l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique au sein de la société de gestion en installant une fontaine à eau filtrante. Enfin, nous utilisons une machine café « zéro déchet non recyclable ».

Conscients de l'enjeu que représente le changement climatique et le rôle des investisseurs dans la transition vers une économie bas carbone, nous avons adhéré à l'Initiative Climat International. Nous nous engageons ainsi dans les années à venir à prendre en compte les enjeux climatiques sur l'ensemble du processus d'investissement, à réaliser une mesure progressive de l'empreinte carbone du portefeuille pour les entreprises pour lesquelles cet enjeu est matériel, et à définir avec le management de ces entreprises un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique en lien avec les accords de Paris.



### Envers l'écosystème

Souhaitant avoir un impact positif sur l'ensemble de notre écosystème, nous nous engageons à promouvoir les pratiques d'investissement responsable dans notre industrie.

Nous nous engageons à faire preuve de transparence sur nos pratiques et à participer aux actions de place en faveur de l'investissement responsable. Nous sommes ainsi signataire de la Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest, qui promeut la mise en place de bonnes pratiques en matière économique, sociale, environnementale et de gouvernance. Nous sommes également signataires de la Charte Parité de France Invest.



Signataire des PRI depuis 2012, nous plaignons pour une meilleure prise en compte des enjeux ESG au sein de l'industrie financière. En signant les PRI, nous nous engageons à mettre en oeuvre les principes suivants :

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision liés aux investissements.
2. Nous serons des actionnaires actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

## Principales réalisations 2020 au niveau du portefeuille

La performance ESG 2020 du portefeuille est décrite en détail dans la partie VI, mais nous sommes particulièrement fiers des réalisations suivantes :

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
<p><b>Empreinte carbone :</b> 100% des participations ont une politique environnementale et certaines (50%) ont commencé à mesurer leur empreinte carbone. Au-delà du calcul, la plupart (63%) ont également déjà mis en place des actions pour la réduire.</p> <p><b>Eco-conception :</b> 67% des participations proposent des produits ou des services ayant une empreinte environnementale réduite ou contribuant à réduire celle de leurs clients</p>	<p><b>Diversité :</b> L'indice d'égalité F/H moyen a progressé de 2 points à un niveau toujours élevé (il est passé de 87/100 à 89/100), sur un périmètre de 5 participations (<i>participations répondantes</i>)</p> <p><b>Impact Covid-19 :</b> Dans le contexte 2020 marqué par la pandémie de Covid-19, 62% des sociétés n'ont pas licencié d'employés sur ce motif, préférant les mesures de chômage partiel et de gel temporaire des recrutements.</p> <p><b>Mécanismes de partage de la valeur non obligatoires :</b> 75% des sociétés ont mis en place un mécanisme d'intéressement</p>	<p><b>Diversité :</b> Progression de la part des femmes dans les organes de gouvernance, en particulier dans les comités de directions (+7pts entre 2019 et 2020)</p> <p><b>Lutte contre la corruption :</b> Formalisation de politiques de lutte contre la corruption pour 100% des sociétés.</p>

## V. Vision consolidée des enjeux ESG et de la contribution aux Objectifs du Développement Durable



Le référentiel **SASB (Sustainability Accounting Standards Board)** a été utilisé pour identifier et présenter les enjeux ESG les plus matériels pour le portefeuille

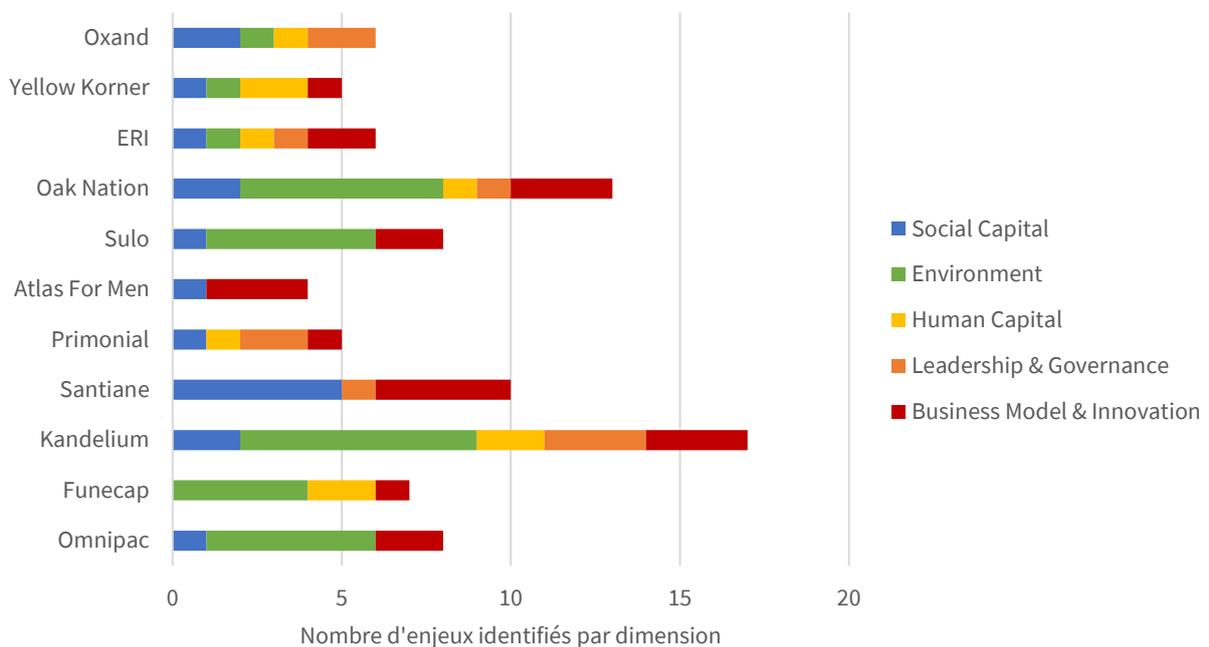
La SASB Foundation (Fondation SASB) a été créée en 2011 en tant qu'organisation d'élaboration de normes indépendante et sans but lucratif. La mission de la SASB Foundation (Fondation SASB) est d'établir et de maintenir des normes propres à l'industrie qui aident les entreprises à communiquer aux investisseurs les informations les plus matérielles sur le plan financier et utiles en matière de durabilité.

Les normes SASB sont conçues pour identifier un ensemble minimal de questions de durabilité les plus susceptibles d'avoir une incidence sur les performances opérationnelles ou la situation financière d'une entreprise typique d'une industrie, quel que soit son pays d'implantation.

L'annexe contient la définition de chaque secteur et la description des dimensions et enjeux de durabilité mentionnés dans ce document.

Il convient de noter que cette analyse est fondée sur 77 industries, qui recouvrent des activités et modèles d'affaires variés, dont les enjeux diffèrent également. De même, les enjeux identifiés peuvent évoluer d'un pays à l'autre.

### Enjeux les plus matériels pour chacune des sociétés du portefeuille Latour, selon le référentiel SASB

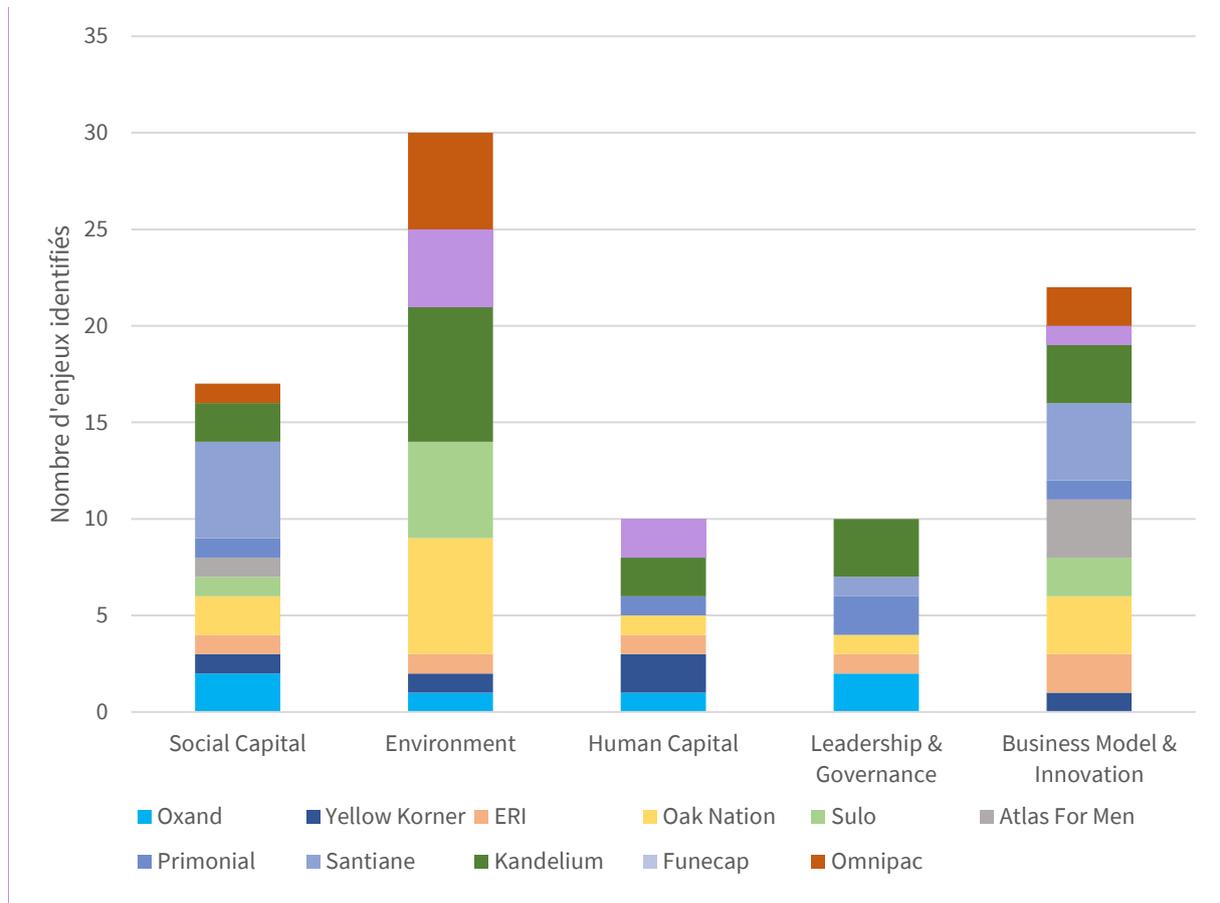


Le détail du secteur identifié pour chaque société et des thématiques de durabilité les plus matérielles sont listés en annexes.

Les sociétés qui présentent le plus grand nombre d'enjeux de durabilité sont Kandelium et Oak Nation, dont la plupart des enjeux sont environnementaux. En effet, Kandelium est un acteur du secteur de la chimie et Oak Nation opère sur celui de la tonnellerie, avec les enjeux environnementaux associés à l'ensemble de la chaîne de valeur du bois.

## Principaux enjeux ESG matériels par dimension, au niveau du portefeuille

Les enjeux ont également été consolidés au niveau du portefeuille, selon chaque thématique. Il ressort de cet exercice que les principaux enjeux du portefeuille sont d'ordre environnemental.



Latour Capital a choisi de communiquer sur les **Objectifs de Développement Durable** (ODDs) auxquels contribuent positivement chaque participation via son modèle d'affaires. Les ODDs ont été identifiés en collaboration avec les interlocuteurs de chaque participation<sup>(2)</sup>.

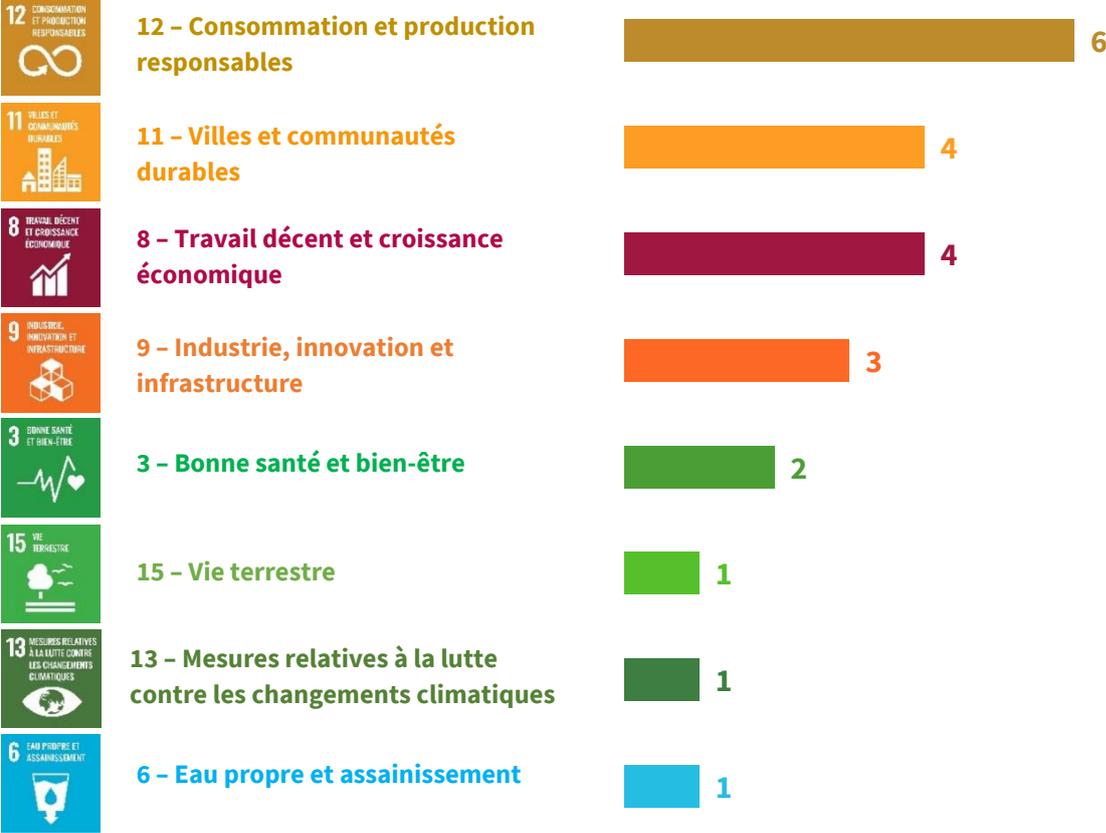


17 objectifs pour l'humanité et pour la planète: les Objectifs de Développement Durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Au nombre de 17, les Objectifs de Développement Durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des états membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.

<sup>2</sup> Hors Yellow Korner

Nous présentons ci-dessous une version consolidée, permettant d'identifier la contribution du portefeuille à ces ODDs.



## VI. Performance ESG 2020 du portefeuille

Les données qui suivent concernent l'année 2020 et ont été collectées via l'envoi de questionnaires aux participations, ainsi qu'à l'aide d'échanges téléphoniques, ayant eu lieu en mai/juin 2021. Lorsque cela est pertinent les données 2019 sont présentées.

Le périmètre couvert correspond aux 8 sociétés suivantes : Oxand, Yellow Korner, ERI, Oak Nation, Sulo, Atlas For Men, Primonial et Santiane. Lorsque le périmètre est plus restreint, cela est précisé (en cas de non-disponibilité de l'information par exemple).

### Environnement

Participations ayant formalisé une **politique environnementale**

100%

8 participations répondantes.

- **Empreinte carbone et enjeux climatiques**

Participations ayant déjà réalisé une **évaluation de l'empreinte carbone** de leur activité

50%

8 participations répondantes.

Les participations du groupe ayant réalisé une évaluation de leur empreinte carbone ont toutes pris en compte les scopes 1, 2 et 3, c'est-à-dire leurs émissions directes et indirectes.

Les résultats présentés ci-dessous ne sont pas comparables compte tenu de la diversité des activités représentées et des méthodologies de calcul.

ERI	OAK Nation	Sulo	Primonial PREIM	Primonial LFDE
Scopes 1, 2 et 3 <sup>(3)</sup>	Scopes 1, 2 et 3 <sup>(4)</sup>	Scopes 1, 2 et 3 <sup>(5)</sup>	Scopes 1 et 2	Scopes 1, 2 et 3
Résultat 2020	Résultat 2019	Résultats 2020		Résultat 2020
44 313 tCO <sub>2</sub> eq	18 855 tCO <sub>2</sub> eq	Scopes 1 et 2 : 16 500 tCO <sub>2</sub> eq	Non connu	1 106 418 t CO <sub>2</sub> eq
		Scope 3 : estimé entre 70 et 80 000 t CO <sub>2</sub> eq		

LFDE a une activité d'investissement, les émissions carbonées prennent en compte celles de ses investissements, estimées via Trucost.

#### Périmètres des émissions carbone

(3) ERI : consommations d'énergie, fluides frigorigènes, achats, fret, déplacements de personnes, déchets, immobilisations

(4) Oak Nation (France) : consommations d'énergie, fluides frigorigènes, achats, emballages, fret, déplacements, déchets directs, immobilisations

(5) Sulo : périmètre d'étude comprenant l'intégralité des activités de l'usine de Langres (production des bacs), du dépôt de Gennevilliers (gestion des bacs) et du siège social de SULO pour l'année 2019, à l'exception de l'utilisation des bacs.

Participations ayant formalisé une **politique de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES)**

63%

8 participations répondantes.

Les principales pratiques évoquées pour réduire l’empreinte carbone sont les suivantes : (i) le recours à l’énergie d’origine renouvelable (17% - 6 répondants) ; (ii) le suivi et/ou la réduction des déplacements par des moyens de transports polluants : soit l’avion (40% - 5 répondants), soit la voiture (50% - 6 répondants).

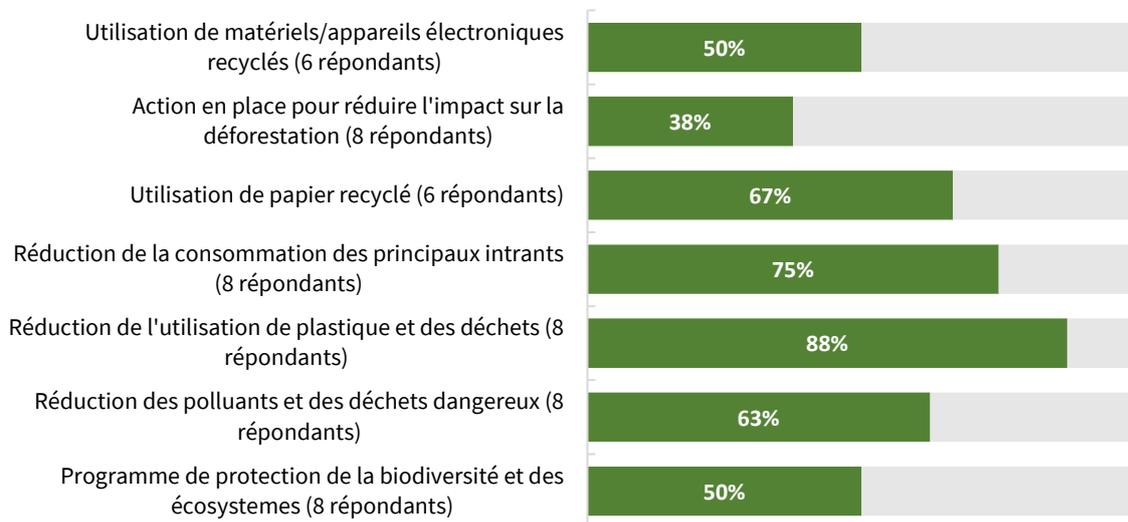
3 participations ont également indiqué suivre leurs consommations d’énergie, ce qui leur permet de monitorer leurs progrès.

D’autres bonnes pratiques plus spécifiques ont également été mises en place :

- Atlas for men a externalisé 90% de ses data centers chez un prestataire engagé dans des actions de green IT ayant l’objectif d’utiliser 100% d’énergie renouvelable (aujourd’hui 50%).
- Sulo est investi dans une démarche d’éco-conception de ses poubelles pour utiliser la juste quantité de matière et d’énergie. Les bacs fabriqués avec 100% de PEHD recyclé permettent de réduire par 10 les facteurs d’émissions de CO2eq par produit.

• **Bonnes pratiques pour réduire les externalités environnementales**

De nombreuses pratiques permettant de réduire les externalités environnementales ont été remontées par les sociétés en portefeuille.



Quelques exemples cités :

- Sulo utilise de l’eau en circuit fermé pour les presses de ses usines afin d’en limiter la consommation
- 100% des achats de papier du groupe Atlas For Men sont certifiés FSC ou PEFC.
- OAK Nation a formalisé une politique de plantation d’arbres.
- Yellow Korner réduit sa consommation de papier, notamment dans ses packagings.

- **Impact environnemental des produits et services**

Au-delà des externalités liées aux activités, les participations du portefeuille œuvrent activement à la réduction de l'impact environnemental de leurs produits et services.



6 participations répondantes.

Parmi ces pratiques :

- Sulo a de plus en plus recours à du PEHD d'origine recyclée, réutilise des roues ou des couvercles quand cela est possible, et travaille à la réduction du poids des poubelles pour limiter la consommation énergétique ;
- ERI indique que sur certains chantiers, les matériaux proviennent de sources recyclées ;
- Yellow Korner a développé un nouveau concept de vente au détail plus durable avec une consommation d'énergie plus faible dans les magasins ;
- Depuis 2020, Atlas For Men a rejoint Amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative), organisation internationale dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des usines ou de la chaîne d'approvisionnement dans les pays à risque. L'objectif d'Atlas For Men est de déployer cette initiative d'ici 2022 sur les produits et usines sélectionnées.

## Social

- **Emploi**

L'**effectif consolidé** du portefeuille est de **5 221 ETP** (Equivalents Temps Plein) en 2020 ce qui est stable par rapport à 2019.

**90%** de ces effectifs sont **permanents** (contrat de type CDI en France, ou équivalent).

La **création nette d'emploi** est de **-88 ETP** (Equivalents Temps Plein) sur 2020<sup>(6)</sup>, une année marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a impacté plus fortement certains secteurs (e.g. ERI dans les travaux ou Sulo dans l'industrie).

- **Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID -19**

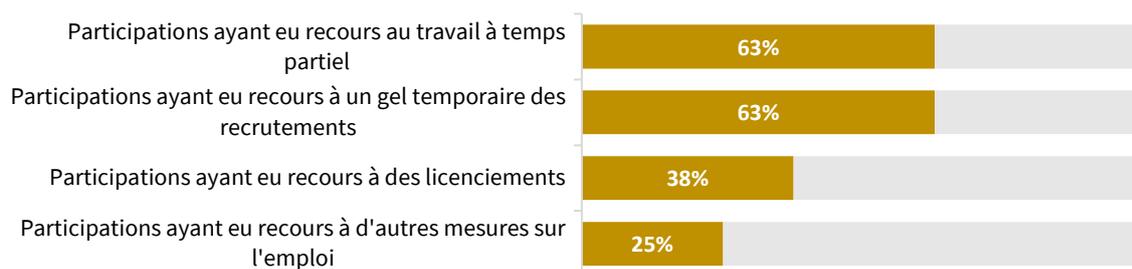
L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale de Covid-19, qui a affecté l'ensemble des sociétés en portefeuille, avec un impact variable sur l'emploi en fonction de leurs activités.

<sup>6</sup> (Périmètre : 6 sociétés sur 8) / Méthode de calcul : Embauches permanents - Départs permanents / Oxand a reporté sur le périmètre France uniquement.

Lorsque les activités opérationnelles ont été interrompues et le chiffre d'affaires impacté, les mesures sur l'emploi ont été les plus conséquentes. Ce fut le cas pour ERI, qui a gelé les recrutements, mis 65% de l'effectif en chômage partiel et/ou congés lors du premier confinement (Mars-Avril 2020) et licencié 3% de l'effectif (licenciements et départs non remplacés). Les licenciements ont également concerné Oxand et Sulo.

D'autres entreprises ont pu continuer leur activité après une période de transition afin de pouvoir mettre en place des mesures de télétravail, lorsque cela n'était pas déjà le cas. Santiane et Primonial, par exemple, n'ont eu recours à aucune des mesures ci-dessous.

Les mesures mises en place ont été les suivantes :



Autres mesures sur l'emploi : Oxand et Sulo indiquent avoir imposé la pose de congés payés.

Licenciements : Oxand, Sulo, ERI.

## • Santé Sécurité

La santé-sécurité est un enjeu important pour la plupart des sociétés du portefeuille, notamment les sociétés industrielles (Sulo, Oak Nation), ou celles employant des ouvriers fournissant un service sur le terrain (ERI).

Ainsi, l'ensemble des sociétés suit les statistiques liées à l'accidentologie (voir pages détaillées pour chaque société) et mettent en œuvre des actions afin de prévenir les risques d'accidents ou de situations à risques et d'améliorer la qualité de vie au travail.

A titre d'exemple, Oak Nation a systématisé les formations sécurité à l'ensemble des salariés et des formations spécifiques par ligne métier sont également mises en place (formation au travail en hauteur pour l'ensemble des salariés de la foudrerie). Sulo est en train de déployer une culture sécurité impliquant l'ensemble des salariés et des managers. Les managers ont tous suivi une formation sécurité qui a permis une meilleure communication sur l'accidentologie. Les salariés ont également été engagés dans la démarche en définissant eux-mêmes leurs priorités et objectifs en matière de sécurité pour 2021. Ces actions permettent d'engager l'ensemble de la société dans cette démarche.

Aucune participation n'a été confrontée à un accident mortel au cours de l'année 2020.

**L'absentéisme moyen** sur le portefeuille est passé de **5,55%** en 2019 à **6,29%** en 2020<sup>(7)</sup>. On note une augmentation de **+1,79pts** à périmètre constant<sup>(8)</sup>, qui peut s'expliquer en partie par la période de pandémie.

<sup>7</sup> 3 participations répondantes en 2019 et 4 en 2020. L'absentéisme communiqué par Oxand ne concerne que la France.

<sup>8</sup> En excluant Oxand et Primonial pour lesquelles nous n'avons pas les données 2019.

- **Egalité Femmes/Hommes**

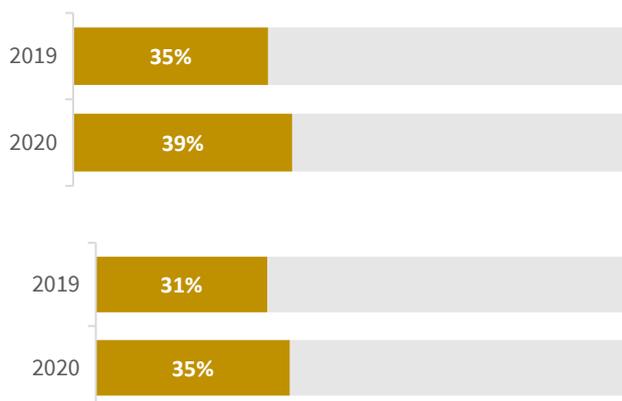
La **part moyenne de femmes dans l'effectif total** au sein des sociétés du portefeuille **a progressé de +4pts** en passant de 35% en 2019 à 39% en 2020.

*5 participations répondantes en 2019 et 6 en 2020.*

La **part moyenne de femmes parmi les cadres** au sein des sociétés du portefeuille **a progressé de +4pts** également, en passant de 31% en 2019 à 35% en 2020.

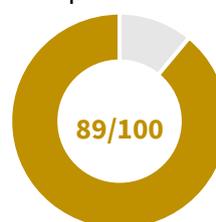
*5 participations répondantes en 2019 et 7 en 2020.*

*Les données de SULO sont arrêtées à octobre 2020.*



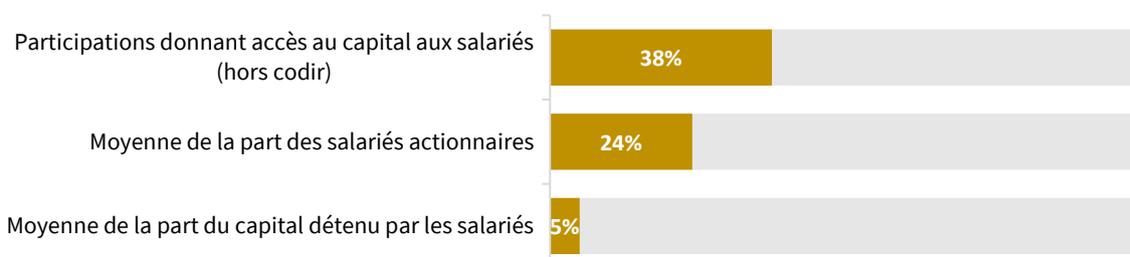
En 2020, 5 participations ont indiqué avoir calculé leur **index de l'égalité professionnelle hommes femmes**<sup>(9)</sup> contre 4 en 2019. La moyenne des index des sociétés du portefeuille a progressé de **+2pts** entre 2019 et 2020.

Moyenne des index Egapro des sociétés répondantes en 2020

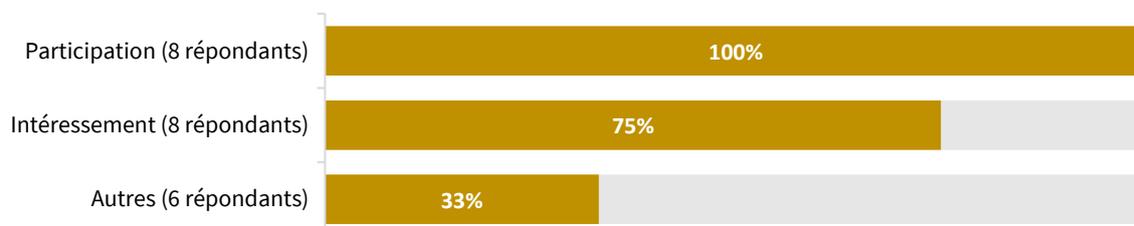


- **Partage de la valeur**

3 participations du portefeuille donnent accès au capital à leurs salariés (hors Codir). En moyenne **5% du capital est détenu par les salariés dans ces 3 participations.**



L'ensemble des sociétés du portefeuille ont mis en place au moins un mécanisme de partage des bénéfices parmi lesquels :



<sup>9</sup> L'Index de l'égalité professionnelle a été conçu pour faire progresser au sein des entreprises l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Il permet aux entreprises de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression. Lorsque des disparités salariales sont constatées, des mesures de correction doivent être prises. <https://index-egapro.travail.gouv.fr/>

L'ensemble des participations du portefeuille compte plus de 50 employés dans leurs effectifs, ainsi la participation est un mécanisme de partage des bénéfices obligatoire.

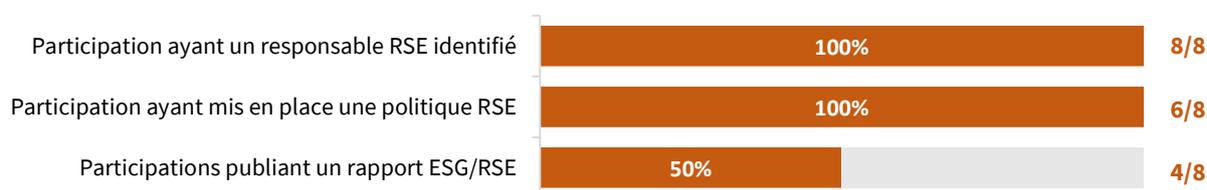
Les autres types de mécanismes cités sont une rémunération variable en fonction de la performance individuelle et économique pour certaines catégories (Sulo) ou une prime spéciale versée aux employés en 2020 pour leur engagement face à la crise sanitaire de la COVID-19 et la bonne performance de la société dans ce contexte difficile (Yellow Korner).

## Gouvernance

- **Gouvernance RSE**

**100%** des participations du portefeuille ont un responsable RSE identifié à fin 2020.

100% d'entre elles ont mis en place une politique RSE et quatre d'entre elles publient un rapport ESG/RSE, sur au moins une des entités du groupe.

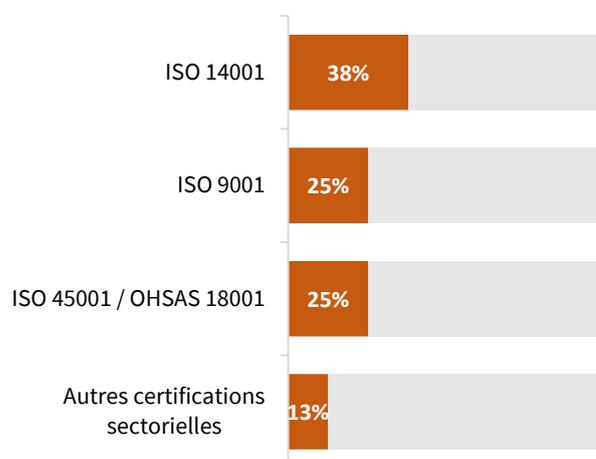


Par ailleurs, **100%** des participations examinent la thématique de manière formelle au moins une fois par trimestre lors des Conseils d'administration / de surveillance.

La certification par des normes ISO ou référentiels similaires est utilisée par les sociétés comme référence pour certifier, entre autres, les systèmes de management de la qualité, santé sécurité ou encore environnement. Ce sont des certifications de plus en plus exigées par les clients.

**50%** des participations ont ainsi fait certifier toute ou partie de leur activité. Les plus fréquentes sont présentées ci-contre.

Autres certifications sectorielles mentionnées : ISO 50001 (Energie) et AFAQ XP X30-901 (norme expérimentale pour l'économie circulaire).



*ISO 14001 : Système de management de l'environnement / ISO 9001 : Système de management de la qualité / ISO 45001/OHSAS18001 : Système de management de la santé/sécurité*

- **Diversité au sein des instances de gouvernances**

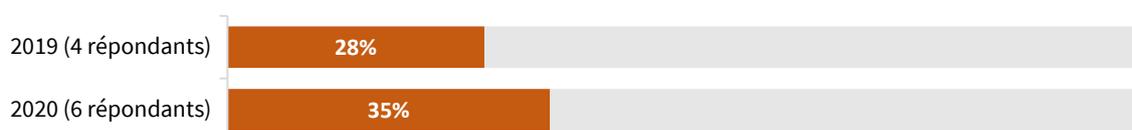
#### Conseils d'administration ou de surveillance

Bien qu'encore faible, la moyenne de la part des **femmes** au sein des conseils d'administration ou de surveillance a augmenté de **+7pts** entre 2019 et 2020.



#### Comités de direction ou exécutifs

La moyenne de la part des femmes siégeant au comité de direction a augmenté de **+7pts** entre 2019 et 2020.



- **Ethique des affaires**

Il n'y a eu aucun litige lié à l'éthique des affaires en 2020 sur les sociétés du portefeuille.

**100%** des participations ont un **code éthique et/ou un code de conduite**, ainsi qu'une **politique de lutte contre la corruption**, formalisés. A cela s'ajoute l'accompagnement spécifique en 2020 de Latour Capital sur les sujets liés à la loi Sapin II (lutte contre la corruption).

- **Dans la supply chain**

Participations ayant défini une **politique ou charte d'achats responsables**

*8 participations répondantes.*



Participations prenant en considération des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans **l'évaluation ou les audits de ses fournisseurs**

*8 participations répondantes.*



- **Cybersécurité**

L'ensemble du portefeuille est conscient des enjeux de cybersécurité et de protection des données personnelles ou sensibles et y a associé les processus de gouvernance appropriés.

Participations ayant formalisé une **politique de sécurité des systèmes d'information**

*8 participations répondantes.*



# Annexes

## Détail des enjeux ESG matériels pour chaque participation selon le référentiel SASB



Le référentiel SASB est organisé en 5 dimensions de durabilité, qui couvrent 26 enjeux :

### Environment

- GHG Emissions
- Air Quality
- Energy Management
- Water & Wastewater Management
- Waste & Hazardous Materials Management
- Ecological Impacts

### Leadership & Governance

- Business Ethics
- Competitive Behavior
- Management of the Legal & Regulatory Environment
- Critical Incident Risk Management
- Systemic Risk Management



### Social Capital

- Human Rights & Community Relations
- Customer Privacy
- Data Security
- Access & Affordability
- Product Quality & Safety
- Customer Welfare
- Selling Practices & Product Labeling

### Human Capital

- Labor Practices
- Employee Health & Safety
- Employee Engagement, Diversity & Inclusion

### Business Model & Innovation

- Product Design & Lifecycle Management
- Business Model Resilience
- Supply Chain Management
- Materials Sourcing & Efficiency
- Physical Impacts of Climate Change

Pour la production de ce rapport, les enjeux ont été présentés par société, sous forme de tableau, avec une colonne par dimension :

	Secteurs SASB identifiés	Capital social	Environnement	Capital humain	Leadership et Gouvernance	Business model et innovation
Oxand	Software & IT Services	Data Privacy & Freedom of Expression Data Security	Environmental Footprint of Hardware Infrastructure	Recruiting & Managing a Global, Diverse & Skilled Workforce	Intellectual Property Protection & Competitive Behavior Managing Systemic Risks from Technology Disruptions	
Yellow Korner	Multiline and Specialty Retailers & Distributors	Data Security	Energy Management in Retail & Distribution	Labor Practices Workforce Diversity & Inclusion		Product Sourcing, Packaging & Marketing
ERI	Engineering & Construction Services	Structural Integrity & Safety	Environmental Impacts of Project Development	Workforce Health & Safety	Business Ethics	Lifecycle Impacts of Buildings & Infrastructure Climate Impacts of Business Mix
OAK Nation	Forestry Management &	Rights of Indigenous Peoples Product Safety	Ecosystem Services & Impacts Greenhouse Gas Emissions	Driver Working Conditions	Accident & Safety Management	Climate Change Adaptation Product Lifecycle Management

	<b>Containers &amp; Packaging &amp; Road Transportation</b>		Air Quality Energy Management Water Management Waste Management			Supply Chain Management
<b>SULO</b>	<b>Containers &amp; Packaging</b>	Product Safety	Greenhouse Gas Emissions Air Quality Energy Management Water Management Waste Management			Product Lifecycle Management Supply Chain Management
<b>Atlas For Men</b>	<b>Apparel, Accessories &amp; Footwear</b>	Management of Chemicals in Products				Environmental Impacts in the Supply Chain Labor Conditions in the Supply Chain Raw Materials Sourcing
<b>Primonial</b>	<b>Asset Management &amp; Custody Activities</b>	Transparent Information & Fair Advice for Customers		Employee Diversity & Inclusion	Business Ethics Systemic Risk Management	Incorporation of Environmental, Social, and Governance Factors in Investment Management & Advisory
<b>Santiane</b>	<b>Managed Care &amp; Insurance</b>	Customer Privacy & Technology Standards Access to Coverage Plan Performance Improved Outcomes Transparent Information & Fair Advice for Customers			Systemic Risk Management	Climate Change Impacts on Human Health Incorporation of Environmental, Social, and Governance Factors in Investment Management Policies Designed to Incentivize Responsible Behavior Environmental Risk Exposure
<b>Kandelium</b>	<b>Chemicals</b>	Security, Human Rights & Rights of Indigenous Peoples Community Relations	Greenhouse Gas Emissions Air Quality Energy Management Water Management Waste & Hazardous Materials Management Biodiversity Impacts Hazardous Waste Management	Labor Relations Workforce Health & Safety	Business Ethics & Transparency Management of the Legal & Regulatory Environment Operational Safety, Emergency Preparedness & Response	Product Design for Use-phase Efficiency Safety & Environmental Stewardship of Chemicals Genetically Modified Organisms

<b>Funecap</b>	<b>Waste management</b>		Greenhouse Gas Emissions Fleet Fuel Management Air Quality Management of Leachate & Hazardous Waste	Labor Practices Workforce Health & Safety		Recycling & Resource Recovery
<b>OmniPac</b>	<b>Containers &amp; Packaging</b>	Product Safety	Greenhouse Gas Emissions Air Quality Energy Management Water Management Waste Management			Product Lifecycle Management Supply Chain Management

## Conformité à l'Art 173-VI de la loi TECV

Contenu exigé	Parties du rapport
• Démarche générale de prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement	III.d
• Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs	III.d
• Liste des OPC prenant en compte les critères ESG	II.
• Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels ESG	III.
• Description générale des risques ESG, activités y étant exposées et des procédures internes d'identification des risques ESG	V.
• Critères ESG, raison du choix des principaux critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance que les entités retiennent	V. – VI.
• Informations utilisées pour l'analyse mise en œuvre sur ces critères	V. – VI.
• Analyse ESG	V. – VI.
• Intégration des résultats de cette analyse à la politique d'investissement	III.

## Contacts

LATOUR CAPITAL - 104 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris | Tél. (33) 1 40 62 30 00

Didier Gaudoux – Associé – [dgaudoux@latour-capital.com](mailto:dgaudoux@latour-capital.com)

Camille Defaye – CFO – [cdefaye@latour-capital.com](mailto:cdefaye@latour-capital.com)